



Commission Sportive Générale

Réunion du 17 Novembre 2022 en visio conférence

Présidence : M. Jamal SOUADJI

Présents : MM. Jean-Claude ORTUNO, Abdelhafid HORMI.

Secrétaire de séance : M. Eric TEURNIER (Administratif).

CDM D1 Match 52998.1 Cosmos Fc/Noisy le Grand Fc du 20/11/22

La Commission,

Après examen des pièces versées au dossier,

Prend connaissance de la demande de report de Noisy le Grand Fc suite au décès du Père de l'Entraîneur de l'équipe survenu le 15 novembre,

Considérant les circonstances tragiques,

Par ces motifs,

Accorde le report de cette rencontre et transmet toutes ses condoléances au Coach de Noisy le Grand Fc.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.
